



# Négociation Télétravail

Situation sanitaire oblige : le travail à distance est généralisé pour le moment, mais l'heure viendra de reprendre un rythme normal, et il faut l'anticiper.

## Une première réunion de négociation a eu lieu le 4 février 2021 sur de possibles aménagements de l'accord télétravail.

La CFE-CGC a demandé que les salariés de l'IRC et les salariés du GIE bénéficient des mêmes dispositions concernant le télétravail. La Direction s'est alors engagée à appliquer les mêmes règles de télétravail à tout le monde.

Les demandes de la CFE-CGC :

- ✓ **20€/mensuels d'indemnité pour les frais** de fonctionnement (électricité supplémentaire, chauffage, eau ...)
- ✓ **100€ de contribution pour s'équiper** (mobiliers de bureau par exemple) ;
- ✓ **Elargir le télétravail à tous les salariés** qui en étaient exclus par décision de leur direction mais qui pratiquent le travail à distance aujourd'hui ;
- ✓ Autoriser le **télétravail pour tous** les salariés – temps plein et partiels – sans distinction ;
- ✓ Conserver **2 jours de télétravail fixes et reportables**, et abandonner l'idée d'un jour mobile non reportable (comme la Direction l'envisageait à l'automne 2020) ;
- ✓ Réduire le délai d'accès au télétravail pour les nouveaux embauchés et passer le délai d'accès au 2<sup>ème</sup> jour d'un an à 3 mois ;
- ✓ Autoriser un **3<sup>ème</sup> jour de télétravail** hebdomadaire, a minima pour les salariés qui subissent une augmentation du temps de transport **suite à un changement de site imposé par la Direction** ;
- ✓ Mettre en place un accord sur le **droit à la déconnexion**.

La Direction doit étudier toutes ces demandes.

S'agissant du 3<sup>ème</sup> jour de télétravail pour tous, la Direction, a d'ores et déjà, précisé que cette demande nécessitera une réflexion d'ampleur sur l'occupation des locaux (flex office) et donc sur leur nombre, ce qui ne pourra se faire qu'ultérieurement.



**Nous attendons la date de la deuxième réunion de négociation pour connaître les décisions de la Direction.**

**Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour les partager**

[www.cfecgc-ag2r.fr](http://www.cfecgc-ag2r.fr)

Agents de Maîtrise (à partir de la 3D) et Cadres, la



est votre syndicat